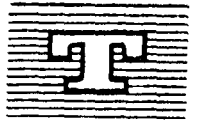


NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN LIBRARY

MAY 26 1977



Distr.
LIMITÉE

T/COM.10/L.200
19 mai 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION DE MM. TOSIWO NAKAYAMA, PRESIDENT DU SENAT,
ET BETHVEL HENRY, SPEAKER DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DU CONGRES DE LA MICRONÉSIE, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Le 28 avril 1977

Monsieur Susumu Yamaji
Directeur général adjoint du Bureau de
l'Aviation civile internationale
Ministère des transports
Tokyo (Japon)

Cher Monsieur Yamaji,

Nous saisissons l'occasion de vous écrire après avoir constaté que les négociations bilatérales relatives aux transports aériens, qui se sont terminées à Washington, D.C., le 8 avril 1977, n'ont enregistré aucun progrès réel.

A la suite de la visite que nous avons effectuée au Japon en novembre dernier afin de rencontrer personnellement un certain nombre de personnalités officielles et d'expliquer notre position et étant donné qu'un représentant de la Micronésie a assisté aux négociations qui ont eu lieu ce mois-ci, nous avons l'espoir que le Japon finirait par se rendre compte du caractère unique de la question des services aériens entre le Japon et la Micronésie. C'est pourquoi nous avons été surpris de voir échouer nos efforts personnels en vue de faire valoir les vues du peuple micronésien et fortement déçus de noter que, malgré les démarches du représentant de la Micronésie à Washington qui était appuyé par un représentant des îles Mariannes du Nord, les autorités japonaises choisissaient une fois de plus de ne pas assumer les responsabilités internationales évidentes qui leur incombent envers la Micronésie en tant que représentants d'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Par le fait même de leur indifférence à l'égard des implications économiques, sociales et politiques de cette question pour la Micronésie, il est évident que les assurances d'équité et de justice données par les autorités japonaises au cours des négociations sont des principes que le Japon applique uniquement à l'égard des Etats-Unis d'Amérique et non à l'égard du peuple micronésien.

Nos espoirs de voir notre problème réglé rapidement ont été anéantis lorsqu'il est devenu évident que notre cas était tenu en réserve à des fins de marchandage et n'était pas examiné quant au fond.

Comme vous le savez parfaitement, nous en sommes convaincus, lorsque la quarante-quatrième session du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies sera déclarée close en juin, c'est-à-dire dans deux mois, cela fera pratiquement un an que notre société de transports aériens aura été autorisée par le Président des Etats-Unis à exploiter cette ligne et cela fera pratiquement un an que les débuts des services auront été retardés à cause du refus du Japon d'honorer un accord juridique qu'il a signé prétendument de bonne foi il y a huit ans. Ce retard d'un an est peut-être insignifiant pour les intérêts nationaux si vastes du Japon et des Etats-Unis, mais il représente un grave recul économique pour nos îles qui deviendront une nouvelle zone autonome dans le Pacifique occidental dans quatre ans à peine.

C'est pourquoi, nous prions instamment, dans les termes les plus énergiques, le Gouvernement japonais de cesser d'ignorer l'importance de cette question pour le peuple micronésien. Si aucune solution n'est trouvée dans un avenir très proche, qu'il soit absolument clair que les dirigeants et le peuple micronésiens prendront toutes les mesures qu'ils estimeront à la fois nécessaires et appropriées en ce qui concerne l'avenir de leurs relations avec le Japon, comme ils le feraient à l'égard de tout pays qui n'assumerait pas ses responsabilités et ses obligations internationales envers notre peuple.

Le Président du Sénat du Congrès
de la Micronésie,

(Signé) Tosiwo NAKAYAMA

Le Speaker de la Chambre des
représentants du Congrès
de la Micronésie,

(Signé) Bethwel HENRY

Copies : M. Shinichiro Asao, Ministère des affaires étrangères du Japon
M. Minoru Kimura, Japan Air Lines
M. Kazuo Maeda, Diète du Japon
M. Moaihiro Tokuni, Association Japon-Micronésie
Le Président du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies
